

BUDGET PRIMITIF POUR 2018

1^{ère} COMMISSION « EDUCATION, SPORTS ET CULTURE »

RAPPORTEUR 1^{ère} COMMISSION : Mme Nathalie ROBCIS
(PAGES 100 à 144)

RÉSUMÉ

I EDUCATION, COLLEGES ET CARTE SCOLAIRE

Le Président nous propose :

- d'honorer l'engagement relatif au financement du Grand Campus de Charleville-Mézières à hauteur de 1 M€ en 2018,
- de revoir à la baisse un certain nombre de dispositifs comme l'aide accordée à l'UNSS (Union Nationale du Sport Scolaire),
- de suspendre divers dispositifs d'aides comme les classes vertes, les bourses d'études linguistiques, l'enseignement agricole privé etc.,
- d'approuver les modalités d'intervention relatives aux subventions d'investissement détaillées dans les annexes 1 à 4bis du rapport.

Le Président confirme l'engagement du Département pour mener une concertation sur l'évolution de la carte scolaire avec la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale (DSDEN).

II CULTURE ET PATRIMOINE

Le Président nous propose :

- Au titre du soutien à l'activité culturelle et au patrimoine départemental :

- de suspendre les aides au fonctionnement des associations relevant du devoir de mémoire,
- de maintenir un certain nombre d'actions notamment à destination des thermes de Warcq pour lequel deux demandes de subventions auprès de l'Etat et de la commune de Warcq ont recueilli un avis favorable,
- de reporter le versement sur 2019 et plus, des aides votées au titre des dispositifs « équipement culturel » et « protection du patrimoine »,
- d'approuver les modalités d'intervention et de conventionnement telles que définies dans les annexes 5 à 9 du rapport.

- Au titre de la cellule départementale d'archéologie (Budget Annexe) :

- de poursuivre la politique d'accompagnement des projets d'aménagements du territoire à travers le volet archéologique,
- de poursuivre la mission de recouvrement des dettes dues par l'Etat, mission confiée au cabinet « CTR »,
- de préparer dès 2018 le dossier de renouvellement de l'habilitation de la cellule archéologie des Ardennes pour la mi-2019.

- Le musée « guerre et paix en Ardennes » a ouvert ses portes le 23 janvier 2018. Depuis, 3000 visiteurs ont fréquenté l'établissement. La boutique et la cafétéria ont ouvert leurs portes le samedi 24 février 2018.

Le musée a bénéficié de deux subventions RTE pour les travaux de réhabilitation et l'aménagement muséographique, qui seront totalement versées en 2018.

III BIBLIOTHEQUE DEPARTEMENTALE DES ARDENNES

Le Président nous propose :

- De reporter le versement des aides votées au titre du Plan départemental de développement de la lecture publique,
- De redéfinir le périmètre d'actions de la Bibliothèque Départementale des Ardennes,
- De poursuivre le dispositif « Contrat Territoire Lecture 2017-2019 ».

IV ARCHIVES DEPARTEMENTALES

Les actions engagées en 2017 seront poursuivies en 2018.

V POLITIQUE SOCIALE JEUNESSE – PREVENTION, VIE ASSOCIATIVE ET SPORTS

La politique départementale en faveur du sport s'articule autour des trois thématiques suivantes :

1. Les clubs phares

Le Président nous propose de poursuivre l'aide du Département aux 3 clubs suivants :

- Flammes Carolo Basket Ardennes,
- Etoile de Charleville-Mézières,
- Roller Ardennes du pays Rethélois.

Le « Club Sportif Sedan Ardennes » sera considéré comme club de renom national s'il n'accède pas au niveau National 1 à la fin de la saison 2017-2018.

2. Le soutien au sport amateur

Le Président nous propose :

- de n'accorder le soutien financier de la Collectivité qu'aux manifestations à **caractère purement sportif** présentées par les associations **à raison de deux par an**,
- de reconduire les autres dispositifs d'aide du Département existants : renom national, sportifs de haut niveau, fonctionnement des clubs sportifs et comités départementaux, clubs évoluant au plus haut niveau régional, sections sportives scolaires et formations BAFA, BAFD et BNSSA.

3. Le développement d'actions sportives à vocation sociale

Le Président nous propose de reconduire :

- l'ensemble des actions sportives développées au cours de l'année 2017 et d'organiser de nouvelles animations,
- Le développement d'actions sportives menées par les associations sportives disposant d'une convention d'objectifs dans le cadre de plans pluriannuels avec le Département.

En conclusion, le Président nous propose :

- de donner délégation à la Commission permanente pour répartir les crédits votés et approuver, le cas échéant, les conventions à intervenir.

VI BASES DE LOISIRS DEPARTEMENTALES

Site de Bairon :

- L'association Familles Rurales doit faire des propositions de reprise de la base d'animation.
- Notre collectivité assurera l'entretien des espaces verts ainsi que la surveillance de la baignade.
- Pour le solde du fonds de concours au profit de V.N.F., celui-ci est reporté sur les exercices 2019 et 2020.

Site des Vieilles Forges :

- Notre collectivité assurera l'entretien des espaces verts ainsi que la surveillance de la baignade.
- La procédure de vente des gîtes sera lancée en 2018.
- Le fonctionnement du site sera assuré comme les années précédentes.

Le Président nous propose :

- D'adopter le présent rapport,
- De voter, au titre du Budget Primitif, pour 2018, les crédits suivants :
 - ❖ En dépenses d'investissement : **3 428 078 €**,
 - ❖ En dépenses de fonctionnement : **8 222 677 €**,
 - ❖ En recettes d'investissement : **318 800 €**,
 - ❖ En recettes de fonctionnement : **1 249 000 €**.
- De donner délégation à la Commission Permanente pour répartir les crédits votés et approuver, le cas échéant, les conventions à intervenir.

Le Président nous demande de bien vouloir en délibérer.

Avis de la 1^{ère} Commission :

Avis de la 4^{ème} Commission :